



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique

n°1050

du 16 juin 2025



Sommaire

Direction des Relations et des Ressources Humaines

- Appel à candidatures : chargé de mission formation et innovation ASH / mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - Rentrée scolaire 2025
- Appel à candidatures : enseignant coordonnateur de la PAFIP plateforme d'accompagnement pour la formation et l'insertion professionnelle - mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - Rentrée scolaire 2025

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

- Liste d'aptitude pour l'accès au corps de secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur au titre de l'année 2025
- Liste d'aptitude pour l'accès au corps d'attaché d'administration de l'Etat au titre de l'année 2025

Ecole Académique de la Formation Continue

- Appel à candidature d'accompagnateur CARDIE - pôle innovation/expérimentation pédagogiques

Direction Régionale Académique de l'Information et de l'Orientation

- Appel à candidatures : postes directeur de CIO

**REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE**

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Benoît DELAUNAY - Recteur de la Région académique
Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

REDACTEUR EN CHEF : Bruno MARTIN - Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

CONCEPTION, RÉALISATION : Thomas PRESTIGIACOMO (Tel : 04 42 91 75 12)

ce.ba@ac-aix-marseille.fr



DRRH/25-1050-249 du 16/06/2025

APPEL A CANDIDATURES : CHARGE DE MISSION FORMATION ET INNOVATION ASH / MISSION DE REGION ACADEMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS - RENTREE SCOLAIRE 2025

Destinataires : Mesdames et messieurs les professeurs spécialisés s/c Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale - Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré, s/c de Madame et messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : M. ABELSADOR - Conseiller technique de région académique pour l'école inclusive - Tel : 06 81 64 37 87 - ce.miraep.ctash@region-academique-paca.fr

Afin de contribuer à la mise en œuvre de l'École inclusive et notamment aux mesures inclusives de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance, un poste vacant, sera à pourvoir pour la prochaine rentrée au sein de la mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (Miraep) :

Chargé(e) de mission formation-innovation (CM FI)

Placé sous l'autorité du conseiller technique ASH au sein de l'équipe de la Miraep, ce personnel exerce pour l'ensemble des questions relatives à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et plus particulièrement celles des élèves en situation de handicap.

Les professeurs intéressés sont invités à se reporter à la fiche de poste jointe précisant les modalités de candidature et les conditions d'exercice.

Les candidatures doivent être transmises par e-mail à ce.miraep.ctash@region-academique-paca.fr dans les 15 jours suivant la publication de cet avis, sous couvert du supérieur hiérarchique et comportant l'avis des corps d'inspection, selon les consignes ci-dessous :

Objet : POSTE MIRAEP (CM FI) ECOLE INCLUSIVE 2025 - NOM - PRENOM

Copie à : circonscription ou établissement d'affectation du candidat

Copie à : DDRH ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Elles doivent comporter :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation avec mention obligatoire du téléphone portable et du mail académique pour envoi de la convocation.
- le dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de rendez-vous de carrière,
- la fiche jointe comportant l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale CCPD ou ASH ou du chef d'établissement et de l'inspecteur disciplinaire (IA-IPR ou IEN/ET) pour les personnels du 2nd degré.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORMULAIRE DE CANDIDATURE – RS 2025

NOM, Prénom :		Né(e) le :
CORPS <input type="checkbox"/> Professeur des écoles <input type="checkbox"/> Professeur certifié <input type="checkbox"/> Professeur agrégé <input type="checkbox"/> Professeur de lycée professionnel <input type="checkbox"/> Autre :	GRADE <input type="checkbox"/> Classe normale <input type="checkbox"/> Hors Classe <input type="checkbox"/> Classe exceptionnelle	ECHELON
DISCIPLINE :		AGS : (ancienneté générale de services)
AFFECTATION ACTUELLE : (établissement ou circonscription)		
CERTIFICATION OBTENUE : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> CAPA-SH <input type="checkbox"/> 2CA-SH <input type="checkbox"/> CAPPEI MODULE :		Année d'obtention :

POSTE DEMANDE	
<input type="checkbox"/>	POSTE CHARGE DE MISSION FORMATION ET INNOVATION

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Motivation :	
Nom, cachet et signature	
Date :	

AVIS DES CORPS D'INSPECTION *: <input type="checkbox"/> IEN de circonscription <input type="checkbox"/> IA-IPR <input type="checkbox"/> IEN-ET <small>*selon le corps d'appartenance du candidat</small>	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Motivation :	
Nom, cachet et signature	
Date :	

Pièces à joindre : CV Lettre de motivation Rapport d'inspection

FICHE DE POSTE

Année 2025-2026

	INTITULE DU POSTE	CHARGE DE MISSION FORMATION ET INNOVATION auprès du conseiller technique de région académique ASH
	PLACE DU POSTE	Poste implanté pour la rentrée 2025 dans les locaux du Rectorat d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le chargé de mission formation et innovation est placé sous l'autorité du conseiller technique ASH au sein de la mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
	MISSIONS	<p>Le chargé de mission formation et innovation contribue à la mise en œuvre et au suivi de la politique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et notamment les élèves en situation de handicap dans le cadre des 3 axes de la feuille de route de région académique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir le parcours de formation à tous les élèves - Porter une attention particulière à la relation avec les familles - Développer les pratiques inclusives et offrir une formation de qualité à tous les personnels <p>Son action s'inscrit plus particulièrement autour de deux axes : la formation et les actions innovantes.</p> <p><u>Formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Impulser le développement du volet pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et développer le volet inter-degré et pluri-catégoriel en coopération avec les membres de la Miraep ➤ Contribuer à la conception du volet pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers du plan académique de formation de l'analyse des besoins à l'élaboration d'accompagnement modulaire ➤ Coordonner les actions relevant de la Miraep, en lien renforcé avec l'École académique de la formation continue ➤ Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du volet pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers du plan académique de formation : cycles enseignants et AESH ➤ Coordonner et animer les groupes liés à la mise en œuvre de la formation pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers : groupe d'appui pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, réseau académique de professeurs-ressources, référents d'établissement inclusif ➤ Initier l'élaboration des outils nécessaires au fonctionnement des différents dispositifs <p><u>Innovation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Repérer les innovations pédagogiques pour l'École inclusive et participer à leur valorisation et leur diffusion notamment en alimentant le site de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivre les actions conduites dans le cadre des partenariats conventionnés, les actions et événements conduits dans le champ de l'École inclusive en appui aux conseillers pédagogiques
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif et du champ de l'école inclusive et de la législation s'y rapportant ➤ Disposer de bonnes connaissances des dispositifs institutionnels, des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap, des différents parcours de scolarisation et des approches pédagogiques adaptées ➤ Etre capable d'articuler les savoirs théoriques et les pratiques professionnelles ➤ Savoir développer une ingénierie de formation et des méthodologies de projet ➤ Être capable d'animer des groupes de travail regroupant différents partenaires ➤ Maîtriser l'environnement numérique ➤ Être capable de travailler en équipe ➤ Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles et de compétences rédactionnelles et d'adaptabilité ➤ Avoir une expérience dans l'enseignement spécialisé et la formation
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra prioritairement être titulaire d'un CAFIPEMF ou CAFFA ainsi que d'un CAPPEI ou 2 CA-SH. Les personnels n'étant pas possession de ces certifications peuvent faire acte de candidature.
	NOMINATION	<p>Les chargés de mission relèvent d'une gestion administrative fixée dans le bulletin académique du 17 juillet 2023. Ils bénéficient d'une indemnité mensuelle au taux 2 (834 euros brut).</p> <p>Une lettre de mission est rédigée annuellement.</p>
	REGIME HORAIRE	Le temps de travail est celui d'un enseignant « hors présence des élèves » soit 1607 heures annuelles.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Envoi du dossier : lettre de motivation et curriculum vitae à : olivier.abelsador@region-academique-paca.fr</p> <p>Copie à : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr</p>
	CONTACT	M. Olivier ABELSADOR, CTRA-ASH : 06 37 26 01 29



DRRH/25-1050-250 du 16/06/2025

APPEL A CANDIDATURES : ENSEIGNANT COORDONNATEUR DE LA PAFIP PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE - MISSION DE REGION ACADEMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS - RENTREE SCOLAIRE 2025

Destinataires : Mesdames et messieurs les professeurs spécialisés s/c Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale - Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré, s/c de Madame et messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : M. ABELSADOR - Conseiller technique de région académique pour l'école inclusive - Tel : 06 81 64 37 87 - ce.miraep.ctash@region-academique-paca.fr

Afin de contribuer à la mise en œuvre de l'École inclusive et notamment aux mesures inclusives de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance, un poste vacant, sera à pourvoir pour la prochaine rentrée au sein de la mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (Miraep) :

Enseignant coordonnateur de la PAFIP - Plateforme d'accompagnement pour la formation et l'insertion professionnelle

Placé sous l'autorité du conseiller technique ASH au sein de l'équipe de la Miraep, ce personnel participe au suivi des jeunes en situation de handicap qui ont fait le choix de l'insertion professionnelle et les accompagne dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Il œuvre à la mobilisation des services du droit commun sur cette question.

Les professeurs intéressés sont invités à se reporter à la fiche de poste jointe précisant les modalités de candidature et les conditions d'exercice.

Les candidatures doivent être transmises par e-mail à ce.miraep.ctash@region-academique-paca.fr dans les 15 jours suivant la publication de cet avis, sous couvert du supérieur hiérarchique et comportant l'avis des corps d'inspection, selon les consignes ci-dessous :

Objet : POSTE MIRAEP (ENSEIGNANT COORDO PAFIP) ECOLE INCLUSIVE 2025 - NOM - PRENOM

Copie à : circonscription ou établissement d'affectation du candidat

Copie à : DDRH ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Elles doivent comporter :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation avec mention obligatoire du téléphone portable et du mail académique pour envoi de la convocation.
- le dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de rendez-vous de carrière,
- la fiche jointe comportant l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale CCPD ou ASH ou du chef d'établissement et de l'inspecteur disciplinaire (IA-IPR ou IEN/ET) pour les personnels du 2nd degré.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE

Enseignant coordonnateur de la PAFIP

Plateforme d'accompagnement pour la formation et l'insertion professionnelle

Texte de référence :

- **Circulaire n° 2016-186 du 30 novembre 2016** relative à la formation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap (BO n° 45 du 8/12/2016)

CADRE GENERAL

Les élèves en situation de handicap relèvent du droit commun et leur scolarisation s'inscrit dans le cadre de la [circulaire n° 2016-117 du 8 août 2016](#) « Parcours de scolarisation des élèves en situation de handicap ». Cette circulaire précise le rôle de chacun des acteurs de la scolarisation et l'articulation entre les différents dispositifs et vient en complément de la [circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016](#) « L'organisation et l'accompagnement des périodes de formation en milieu professionnel » et la [circulaire n° 2016-055 du 29 mars 2016](#) « Réussir l'entrée au lycée professionnel ».

La circulaire citée en référence du 30 novembre 2016 rappelle « *qu'il est nécessaire d'organiser le suivi des jeunes en situation de handicap qui ont fait le choix de l'insertion professionnelle et de les accompagner dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Les services académiques ASH représentés par l'inspecteur conseiller technique ASH auprès du recteur, prennent toutes les mesures nécessaires au suivi pour l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap et œuvre à la mobilisation des services du droit commun sur cette question.*

Un partenariat avec les services publics de l'emploi (Pôle emploi, mission locale, Cap-Emploi) peut s'avérer très utile ainsi qu'avec les dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle des élèves handicapés développés par des académies ou dans le cadre d'un plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH).

Ainsi, il est important de pouvoir orienter les jeunes vers les opérateurs de terrain en charge d'appliquer les dispositions du PRITH. Les services publics de l'emploi (Pôle emploi, Cap emploi et Mission locale) constituent les interlocuteurs de premier niveau et ils pourront compléter leur action par des dispositifs dédiés à l'accompagnement des jeunes en situation de handicap, en fonction des organisations locales.

L'Espace PAFIP, développé dans l'académie d'Aix-Marseille est une plateforme multi-partenariale d'accompagnement vers l'emploi : relai vers l'entreprise.

La finalité de cette plateforme unique est d'aider les lycéens en situation de handicap les plus fragiles à accéder à l'emploi. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé et non d'une structure parallèle au droit commun. Elle s'adresse dès lors à un nombre limité d'élèves identifiés par les chefs d'établissements et les coordonnateurs d'Ulis.

MISSIONS DU COORDONNATEUR

Les missions s'organisent autour de 2 axes sous la responsabilité pédagogique du conseiller technique de région académique pour l'ASH et administrative du chef d'établissement :

Accompagnement et suivi

- Repérer, informer et orienter les lycéens en situation de handicap et éventuellement des étudiants afin d'éviter les situations de rupture
- Recevoir de manière individuelle les jeunes (de préférence avec la famille) pour établir un état des lieux du projet professionnel
- Développer des projets individuels afin d'augmenter l'employabilité et la réussite de l'insertion professionnelle
- Aider le jeune dans sa recherche de contrat d'apprentissage ou d'emploi en favorisant le milieu ordinaire

- Contribuer au suivi des aménagements et adaptations si nécessaire en entreprise
- Coordonner les parcours des jeunes en facilitant le lien entre les différents partenaires : coordonnateur d'Ulis et plus particulièrement ceux d'Ulis LP, enseignants, toute personne de l'Education nationale et hors Education nationale

Ressources et information

- Assurer l'animation de la plateforme et la développer au niveau académique et régional dans certains cas
- Assurer une fonction de ressources aussi bien auprès du public et des familles que des professionnels
- Mettre en relation les offres et les demandes d'emploi ou d'apprentissage
- Développer les partenariats et travailler en réseau
- Assurer une fonction de recherche et développement afin d'optimiser l'insertion professionnelle de ce public

Le coordonnateur de la PAFIP constitue une ressource complémentaire pour les élèves en situation de handicap de l'établissement ARAGON.

Un rapport d'activité annuel du fonctionnement de la PAFIP est rédigé et remis à la CTRA ASH et au chef d'établissement.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

- Disposer d'une bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides spécifiques des élèves et adultes en situation de handicap
- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet d'orientation et de formation des lycéens en situation de handicap
- Avoir une connaissance des parcours de formation et de qualification professionnelle
- Etre en capacité de travailler les partenariats avec les services publics de l'emploi ainsi qu'avec les dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Etre en capacité d'associer les élèves et les familles à la mise en œuvre d'un projet de formation et d'insertion professionnelle
- Disposer d'une bonne maîtrise de l'outil informatique
- Démontrer d'une bonne capacité de communication, d'écoute et dynamisme
- Respecter strictement le devoir de discrétion professionnelle

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

L'enseignant coordonnateur de la PAFIP est un professeur de lycée professionnel, titulaire du CAPPEI ou du 2 CA-SH, ayant une expérience de coordination d'Ulis en lycée professionnel.

Le recrutement fait l'objet d'une procédure académique : une lettre de motivation et un curriculum vitae seront transmis par la voie hiérarchique au rectorat. L'enseignant est affecté à titre provisoire la première année.

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DE SERVICE

Les obligations réglementaires de service sont celles du corps d'origine régies pour le 2nd degré par le décret 2014-941 du 20 août 2014.

Régime indemnitaire :

Les chargés de mission relèvent d'une gestion administrative fixée dans le bulletin académique du 17 juillet 2023. Ils bénéficient d'une indemnité mensuelle au taux 2 (834 euros brut).

► *Les enseignants qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements sont invités à prendre contact avec la CTRA ASH ou le chef d'établissement.*



DIEPAT/25-1050-1677 du 16/06/2025

**LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Références : Décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B modifié - Décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues, modifié - Décret n° 2008- 1385 du 19 décembre 2008 portant création du corps des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur - Décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction publique de l'État - Décret n° 2010- 302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables au corps de secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ; Décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État - Bulletin académique spécial n° 437 du 15 février 2021 relatif aux lignes directrices de gestion académiques - Note de service MENH2233335N du 1er décembre 2022 parue au bulletin officiel n° 47 du 15 décembre 2022 - Bulletin académique n° 963 du 3 avril 2023 relatif au plan pluriannuel (2021-2026) de requalification de la filière administrative - Note de service MENH2428893N du 31 octobre 2024 publiée au BO n° 43 du 14 novembre 2024 - Bulletin académique n° 1039 du 17 mars 2025 relatif au recrutement par liste d'aptitude des AAE et des SAENES au titre de l'année 2025 avec effet au 1er septembre 2025

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - chef de division de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - Mail : nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr - M. SADAILLAN - chef du bureau des personnels administratifs et des personnels jeunesse et sports - Tel : 04 42 91 72 28 - Mail : pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr – M. BAGAZA-IPOUMALE - gestion des SAENES (A>H) - Tel : 04 42 91 72 29 - Mail : bruno.bagaza-ipoumale@ac-aix-marseille.fr - Mme CORTI - gestion des SAENES (I>Pg) - Tel : 04 42 91 72 30 - Mail : anne-corti@ac-aix-marseille.fr - M. DELON - gestion des SAENES (Ph>Z) - Tel : 04 42 91 70 82 - Mail : arnaud.delon@ac-aix-marseille.fr - Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au corps de SAENES avec effet au 1^{er} septembre 2025 sont les suivants :

Classement par ordre alphabétique :

Civilité	NOM	Prénom	Affectation	Requalification sur poste
Mme	AIT AMMAR	Zohra	COLLEGE ALEXANDRE DUMAS Marseille	OUI
M.	BENAHCENE	Nasser	LP JANE VIALLE Marseille	NON
Mme	BOUCHENAFER	Bartha	LYCEE POLYVALENT MONTMAJOUR Arles	NON
Mme	BRIDET	Jennifer	RECTORAT Aix-en-Provence	NON
Mme	CHIARENZA	Marie-Christine	COLLEGE MONOD Les Pennes-Mirabeau	NON
Mme	DARDENTE	Bénédicte	DSDEN13 Marseille	NON
Mme	FIOLETTI	Magali	COLLEGE LOU CALAVOUN Cabrières-d'Avignon	NON
Mme	GOMILA	Aurélie	COLLEGE ROQUEPERTUSE Velaux	OUI
Mme	LABASTIE	Maryline	DSDEN13 Marseille	NON
Mme	LOMBARD	Laurence	LYCEE LEONARD DE VINCI Marseille	OUI

M.	MACREZ	Cédric	RECTORAT Aix-en-Provence	NON
Mme	MAGGIANI	Frédérique	COLLEGE JEAN DE LA FONTAINE Gémenos	OUI
Mme	MOLINET	Nadège	COLLEGE JEAN GIONO Orange	OUI
Mme	MOSA	Stéphanie	COLLEGE EMILIE DE MIRABEAU Marignane	OUI
Mme	NDIAYE	Hamida	COLLEGE IZZO Marseille	NON
Mme	PAGANI- OUSTRIC	Mélanie	LYCEE CEZANNE Aix-en-Provence	NON
Mme	POCHODIAN	Rose Vardouhi	IEN Le Merlan Marseille	NON
Mme	POTTIEZ	Jeannine	AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ	
Mme	REBOUL- MOUISSON	Delphine	LYCEE MONTMAJOUR Arles	NON
Mme	SIMONE	Murielle	RECTORAT Aix-en-Provence	NON
Mme	VREUX- GERBIER	Nelly	COLLEGE ROY D'ESPAGNE Marseille	OUI

À titre indicatif, l'ancienneté moyenne de corps de ADJAENES des promus est de : 15 ans et 10 mois.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIEPAT/25-1050-1678 du 16/06/2025

**LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS D'ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT AU
TITRE DE L'ANNEE 2025**

Références : Décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps des attachés d'administration de l'État ; Décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État - Bulletin académique spécial n° 437 du 15 février 2021 relatif aux lignes directrices de gestion académiques - Note de service MENH2233335N du 1er décembre 2022 parue au bulletin officiel n° 47 du 15 décembre 2022 - Bulletin académique n° 963 du 3 avril 2023 relatif au plan pluriannuel (2021-2026) de requalification de la filière administrative - Note de service MENH2428893N du 31 octobre 2024 publiée au BO n° 43 du 14 novembre 2024 - Bulletin académique n° 1039 du 17 mars 2025 relatif au recrutement par liste d'aptitude des AAE et des SAENES au titre de l'année 2025 avec effet au 1er septembre 2025

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - chef de division de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - Mail : nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr - M. SADAILLAN - chef du bureau des personnels administratifs et des personnels jeunesse et sports - Tel : 04 42 91 72 28 - Mail : pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr - Mme BERNARD - gestion des AAE (A>M) - Tel : 04 42 91 72 42 - Mail : chrystel.bernard@ac-aix-marseille.fr - Mme PAGNI - gestion des corps spécifiques jeunesse et sports - gestion des AAE (N>Z) - Tel : 04 42 91 72 52 - Mail : margaux.pagni@ac-aix-marseille.fr - Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au corps d'attaché d'administration de l'État avec effet au 1^{er} septembre 2025 sont les suivants :

Classement par ordre alphabétique :

Civilité	NOM	Prénom	Affectation	Requalification sur poste
Mme	AMBROSIO	Aurélie	CLG MALRIEU Marseille	NON
Mme	DELUY	Ingrid	AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ	
Mme	GIULIANI	Julia	CLG ROCHER DU DRAGON Aix	OUI
M.	GRUCHOT	Olivier	CLG DOCHE Pernes les Fontaines	OUI
Mme	GUARDIOLA	Louisa	DSDEN84 Avignon	OUI
Mme	HAMEL	Christelle	CLG MAUZAN Gap	OUI
Mme	LONGO	Fabienne	CLG COIN JOLI SEVIGNÉ Marseille	NON
Mme	NOVELLI	Monique	CLG PAUL ELUARD Port de Bouc	OUI
Mme	RUER	Ludivine	Lycée JOULIÉ ROSS Briançon	OUI
Mme	SAGET	Joelle	DSDEN13 Marseille	OUI
Mme	TIMONER	Valérie	RECTORAT Aix en Provence	NON

À titre indicatif, l'ancienneté moyenne de corps de SAENES des promus est de : 12 ans et 9 mois.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



EAFC/25-1050-219 du 16/06/2025

**APPEL A CANDIDATURE D'ACCOMPAGNATEUR CARDIE - POLE
INNOVATION/EXPERIMENTATION PEDAGOGIQUES**

Références : Cadre législatif : Chapitre IV : La recherche, l'expérimentation et la documentation pédagogiques - Articles L314-1 à L314-3 du code de l'Education, modifié par la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019

Destinataires : Enseignants et enseignants-ressources du 1er degré, directeur d'école, conseillers pédagogiques, enseignants du 2nd degré, professeurs documentalistes, formateurs académiques, CPE, personnel de direction, directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques

Dossier suivi par : M. FOURMENT, Conseiller Académique Recherche-Développement Innovation-Expérimentation
Tel : 06 34 16 68 85 et Mme OLIVIER, chargée de mission auprès du Conseiller Académique Recherche-Développement Innovation-Expérimentation Tel : 04 42 93 88 14 - ce.cardie@ac-aix-marseille.fr

La Cellule Académique Recherche-Développement en Innovation et Expérimentation pédagogiques (CARDIE) de l'académie d'Aix-Marseille recherche des personnels désireux de s'investir dans le suivi d'équipes pédagogiques d'écoles, de collèges, de lycées ou de réseaux engagées dans des projets à caractère innovant, transformant ou expérimental.

Intégré à l'École Académique de la Formation Continue, le pôle innovation de la CARDIE articule ses actions autour de l'accompagnement des démarches d'innovation et d'expérimentation, vecteurs du développement professionnel des acteurs de l'éducation au service des élèves. Il interagit régulièrement avec les services du rectorat, des DSDEN et des partenaires territoriaux.

Profil recherché : l'accompagnateur CARDIE doit selon le contexte être un *ami critique*, un *conseiller*, un *facilitateur*, un *formateur*, un *tuteur*, ...

L'accompagnateur adopte une approche collaborative, à l'opposé d'une posture de juge ou de contrôleur. Il écoute les équipes, identifie et valorise leur travail, facilite leur tâche, les aide à formuler leurs besoins, et les met en relation avec d'autres établissements travaillant sur des problématiques similaires. En tant qu'expert en méthodologie de projet, veille numérique et communication, l'accompagnateur n'impose pas de solutions prédéfinies, mais plutôt accompagne les équipes dans leur démarche, leur propose des pistes de réflexion, et les expérimente à leurs côtés. Il ne juge pas le travail réalisé, mais fournit aux équipes les outils nécessaires pour évaluer et réguler leurs actions de manière réfléchie.

L'accompagnateur peut également contribuer à l'enrichissement collaboratif et au développement professionnel des autres membres de la cellule, ainsi qu'à l'élaboration de ressources publiables. Une bonne maîtrise des outils numériques est conseillée pour exercer efficacement cette mission.

Conditions d'exercices : il ne s'agit pas d'un poste à pourvoir mais d'une mission s'ajoutant à celles potentiellement déjà exercées par les intéressés.

Les projets à accompagner sont ceux qui sont portés à la connaissance des interlocuteurs académiques et départementaux du pôle innovation de la CARDIE.

Pour mener à bien leur mission, les néo-accompagnateurs bénéficieront, en plus des deux journées de formation du pôle innovation, d'une journée supplémentaire au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

En coordination avec le pôle innovation de la CARDIE, chaque projet suivi fait, en moyenne, l'objet de quatre demi-journées d'accompagnement en binôme sur une année glissante. Un accompagnateur s'engage à suivre entre deux et quatre projets, sur les créneaux horaires pris en dehors de ses obligations réglementaires de service.

Les rencontres, qu'elles soient en présence ou à distance, font l'objet d'un ordre de mission édité par l'EAFC. Une indemnité sous forme de part fonctionnelle est versée au bénéfice de chaque accompagnateur

Modalités de recrutement : un C.V., précédé de quelques lignes motivant la demande à adresser par mail à ce.cardie@ac-aix-marseille.fr, en précisant l'objet (voir en-tête de cette fiche). Après avis du chef d'établissement et/ou de l'inspecteur, un entretien sera organisé en présence au rectorat ou à distance.

Campagne d'inscription : du **16 juin au 12 septembre 2025** pour une communication de la décision au plus tard le 20 septembre 2025

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale Académique de l'Information et de
l'Orientation

DRAIO/25-1050-119 du 16/06/2025

APPEL A CANDIDATURES : POSTES DIRECTEUR DE CIO

Destinataires : Mesdames, Messieurs les psychologues de l'éducation nationale et les directeurs de CIO

Dossier suivi par : M. CASSAR, Directeur régional académique de l'information et l'orientation - Tel : 04 42 91 70 16 - mail : ce.draio@region-academique-paca.fr

Vous trouverez ci-joint les fiches de poste pour un emploi de directeur faisant fonction au CIO de Vitrolles et pour un emploi de directeur faisant fonction au CIO d'Aix-Gardanne/réseau Sainte Victoire.

Les candidatures doivent être transmises par e-mail à ce.draio@region-academique-paca.fr dans les 15 jours suivant la diffusion de cet avis, s/c du directeur du CIO d'exercice, selon les consignes ci-dessous:

Elles doivent comporter :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation avec mention obligatoire du mail et du téléphone portable pour envoi de la convocation,
- le dernier rapport d'inspection,
- la fiche jointe comportant l'avis du directeur du CIO et de l'IEN/IO.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel)

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE
Directeur faisant fonction CIO VITROLLES

Objet	Poste de Directeur de CIO pour l'année 2025-2026 à Vitrolles vacant à compter du 1 ^{er} septembre 2025
Contexte territorial	Réseaux La Nerthe 12 collèges, 1 LP, 3 LPO et 1 LEA-EREA publics 1 LGT et 1 LP privés répartis sur 8 communes. Le réseau est doté de 3^{ème} prépa-métiers en LP et en collège, SEGPA, ULIS collège et Lycée, UPE2A collège. Population scolaire hétérogène.
Missions principales	Animer et impulser le travail d'une équipe autour d'un projet de CIO Aménager les temps de travail individuels et collectifs nécessaire à l'accomplissement des missions des personnels Veiller à la gestion matérielle et budgétaire du CIO Favoriser la réflexion et l'analyse au sein de l'équipe Intégrer les actions du CIO dans les projets travaillés en réseau. Poursuivre les contacts engagés avec les acteurs internes et partenaires de l'Education Nationale. Concevoir en lien avec les chefs d'établissement dans le cadre du réseau des actions d'information et de formation en direction des personnels Conseiller les chefs d'établissement du réseau en collectant des données statistiques, en fournissant des éléments d'observation, en étudiant les parcours des élèves, ceci afin de d'accompagner leur réflexion sur l'orientation. Contribuer à la définition d'actions à mettre en œuvre avec les chefs d'établissement notamment dans l'accompagnement des parcours des élèves Mettre en place des actions visant à transmettre aux élèves et aux étudiants une bonne connaissance des filières de formation, du tissu économique et des milieux de travail, notamment par l'organisation de rencontres et de visites participant à la construction de leurs parcours (contribution à l'organisation de salons locaux) Analyser avec les partenaires du CIO les solutions de formation et d'accès à la qualification envisageables pour les jeunes sortis sans qualification du système éducatif Veiller à positionner le CIO dans le service public régional d'orientation (SPRO), en tant que structure de l'éducation nationale
Compétences et aptitudes requises	Conduite de réunion, capacités à organiser et à coordonner une équipe composée de 10 psychologues EN (9.5 ETP) et 2 personnels administratifs autour des politiques éducatives. Partager la connaissance et le sens des priorités éducatives nationales et académiques Capacités d'analyse et de synthèse. Management, sens des relations humaines. Ingénierie de formation Qualités relationnelles pour poursuivre les liens tissés avec les partenaires et représenter le CIO
Modalités de recrutement	Les candidatures doivent être transmises par e-mail à ce.draio@region-academique-paca.fr dans les 15 jours suivant la diffusion de cet avis, s/c du directeur du CIO d'exercice, selon les consignes ci-dessous: Objet : DCIO VITROLLES 2025 –NOM- PRENOM Elles doivent comporter – un curriculum vitae, – une lettre de motivation avec mention obligatoire du mail et du téléphone portable pour envoi de la convocation. – le dernier rapport d'inspection – la fiche jointe comportant l'avis du directeur du CIO et de l'IEN/IO Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel)

FICHE DE POSTE Directeur faisant fonction CIO Aix-Gardanne réseau Sainte Victoire	
Objet	Poste de Directeur de CIO pour l'année 2025-2026 sur le nouvel emplacement du CIO au Rectorat, comprenant les équipes des CIO d'Aix et de Gardanne, vacant à compter du 1 ^{er} septembre 2025
Contexte territorial	<p>Le réseau Sainte Victoire comporte 32 EPLE, ce qui en fait le plus large réseau de l'Académie : 25 collèges (dont 4 dans le Vaucluse), 1 LP, 4 LPO (dont 1 dans le Vaucluse) et 2 LGT. Le réseau comprend également 8 établissements privés sous contrat (LGT et LP).</p> <p>Le réseau est doté de 4 classes de 3^{ème} prépa-métiers en collège et LP, 3 SEGPA, 13 ULIS collège et Lycée, 2 UPE2A en collège. 2 collèges REP et 2 QPV de proximité. Concernant le suivi du décrochage, le réseau comporte 1 atelier-relais, 4 micro-structures (3 en collège, 1 en LGT), et 1 Classe passerelle à venir à la rentrée prochaine.</p> <p>La population scolaire se caractérise par une prévalence de PCS et IPS favorisés sur le pôle d'Aix-en-Provence et une hétérogénéité réelle sur les pôles de Pertuis et Gardanne.</p> <p>Etant donnée la taille du réseau, un travail par pôle (Aix-Gardanne-Pertuis) est envisagé, en alternance entre deux réunions plénières du réseau (Directoire et Conseil pédagogique) à partir de l'année 2025-2026.</p>
Missions principales	<p>Animer et impulser le travail d'une équipe autour d'un projet de CIO Aménager les temps de travail individuels et collectifs nécessaires à l'accomplissement des missions des personnels Veiller à la gestion matérielle et budgétaire du CIO Favoriser la réflexion et l'analyse au sein de l'équipe Intégrer les actions du CIO dans les projets travaillés en réseau.</p> <p>Poursuivre les contacts engagés avec les acteurs internes et partenaires de l'Education Nationale. Concevoir en lien avec les chefs d'établissement dans le cadre du réseau des actions d'information et de formation en direction des personnels Conseiller les chefs d'établissement du réseau en collectant des données statistiques, en fournissant des éléments d'observation, en étudiant les parcours des élèves, ceci afin d'accompagner leur réflexion sur l'orientation. Contribuer à la définition d'actions à mettre en œuvre avec les chefs d'établissement notamment dans l'accompagnement des parcours des élèves Mettre en place des actions visant à transmettre aux élèves et aux étudiants une bonne connaissance des filières de formation, du tissu économique et des milieux de travail, notamment par l'organisation de rencontres et de visites participant à la construction de leurs parcours (contribution à l'organisation de salons locaux).</p> <p>Analyser avec les partenaires du CIO les solutions de formation et d'accès à la qualification envisageables pour les jeunes sortis sans qualification du système éducatif Veiller à positionner le CIO dans le service public régional d'orientation (SPRO), en tant que structure de l'éducation nationale</p> <p><i>Pour l'année scolaire 25/26, le directeur sera secondé par un Psyen chargé de mission au sein du réseau.</i></p>
Compétences et aptitudes requises	<p>Conduite de réunion, capacités à organiser et à coordonner une équipe composée de 18 psychologues EN EDO (en ETP) et 4 personnels administratifs autour des politiques éducatives/d'orientation. Partage de connaissance, sens des priorités éducatives nationales et académiques Capacités d'analyse et de synthèse. Management, sens des relations humaines. Ingénierie de formation. Qualités relationnelles pour poursuivre les liens tissés avec les partenaires et représenter le CIO.</p>
Modalités de recrutement	<p>Les candidatures doivent être transmises par courriel à la DRAIO ce.draio@region-academique-paca.fr dans les 15 jours suivant la diffusion de cet avis, s/c du directeur du CIO d'exercice, selon les consignes ci-dessous:</p> <p>Objet : DCIO Sainte-Victoire 2025 –NOM- PRENOM Elles doivent comporter</p> <ul style="list-style-type: none"> – un curriculum vitae, – une lettre de motivation avec mention obligatoire du mail et du téléphone portable pour envoi de la convocation. – le dernier rapport d'inspection – la fiche jointe comportant l'avis du directeur du CIO et de l'IEN/IO <p>Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel)</p>

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM, Prénom :		Né(e) le :
CORPS Psychologue de l'éducation nationale	GRADE <input type="checkbox"/> Classe normale <input type="checkbox"/> Hors Classe <input type="checkbox"/> Classe exceptionnelle	ECHELON
DISCIPLINE : Education, développement et conseil en orientation (EDO)		AGS : (ancienneté générale deservices)
AFFECTATION ACTUELLE :		

POSTE DEMANDE : (AFFECTATION PROVISoire 2025-2026)	
Code	Etablissement
013	CIO Aix-Gardanne (Sainte Victoire)

Avis du directeur/directrice du CIO d'exercice (pour les néo-directeurs) :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Motivation :	
<p>Nom, cachet et signature</p> <p align="right">Date :</p>	

AVIS DE L'IEN /IO (directeurs déjà en poste)	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Motivation :	
<p>Nom, cachet et signature</p> <p align="right">Date :</p>	

Pièces à joindre : CV Lettre de motivation Rapport d'inspection